

Osez le Féminisme!

www.osezlefeminisme.fr – n° 30 – avril 2014

ÉDITO

5 ANS!

Le 5 avril 2014, Osez le féminisme! a fêté ses 5 ans!

5 ans d'enthousiasme, d'envie de réveiller la société toute entière pour renverser le patriarcat et de faire progresser l'égalité. Que de campagnes menées, de journaux publiés, de personnes pour nous soutenir ou s'engager à nos côtés! A notre échelle, avec nos petits moyens, nous pouvons nous dire avec fierté que nous avons contribué à rehausser le niveau de féminisme de notre société. Mais ne regardons pas trop longtemps en arrière, car l'avenir est devant nous. En ce mois d'avril, au lendemain des élections municipales, le

sentiment de gueule de bois se fait ressentir.

Le Front National gère plusieurs villes, le pourcentage de femmes maires reste sous la barre des 13% et François Hollande s'apprête à donner des milliards aux entreprises par le biais du pacte de responsabilité, sans réelle contrepartie. Combien de places en crèche, de centres IVG ou de centres d'hébergement pour femmes victimes de violences auraient pu être créés avec cet argent public? Quant au Parlement Européen, il a rejeté en l'espace de quelques mois deux rapports importants pour l'égalité femmes-hommes. Les élections européennes de mai doivent être une nouvelle occasion de faire entendre notre projet de société basée sur l'égalité et la liberté des femmes.



QUI SOMMES-NOUS ?

Parce que nous considérons que l'émancipation de toutes et tous passe par l'égalité, nous nous rassemblons, femmes et hommes, militantes et militants aux expériences diverses, pour prendre part au combat féministe. Violences, discriminations, dominations, oppressions, nous en avons assez. Nous affirmons les valeurs universelles portées par le féminisme, combat progressiste pour l'égalité et la laïcité.

26 & 27 AVRIL 2014

WEEK-END DE FORMATION D'OSEZ LE FÉMINISME! À RAMBOUILLET

Retrouvez bientôt en ligne sur le site le programme complet de ce week-end qui marquera les 5 ans d'OLF.

Formulaire d'inscription en ligne :
www.helloasso.com/associations/osez-le-feminisme/evenements/week-end-de-formation-olf

AGENDA

1^{er} MAI

Osez le féminisme! appelle à se joindre aux traditionnels cortèges du 1er mai partout en France pour dénoncer les inégalités professionnelles persistantes et marquer notre opposition aux politiques austéritaires qui frappent tout particulièrement les femmes.

17 MAI 2014

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'OSEZ LE FÉMINISME!

Le moment de se retrouver pour faire le point sur les campagnes de l'association. Pour participer, il suffit d'être adhérent-e et à jour sur sa cotisation.

Plus de détails sur le site.
www.osezlefeminisme.fr/agenda-feministe

ISSN 2107-0202 - contact@osezlefeminisme.fr - www.osezlefeminisme.fr

2 femmes au Panthéon (seulement)

En 2015, les résistantes Germaine Tillion, ethnologue, et Geneviève de Gaulle-Anthonioz, militante des droits humains, rejoindront au Panthéon Marie Curie, double Nobel de physique, et Sophie Berthelot, simple épouse de scientifique. Lors de la consultation publique de septembre 2013, les internautes avaient voté en nombre pour des femmes, dont Olympe de Gouges et Simone de Beauvoir. Avec 71 hommes actuellement au Panthéon, on s'attendait à l'entrée de 4 femmes pour tenter de parer au déséquilibre flagrant mais il n'en sera rien... François Hollande, fidèle à son attitude consensuelle, n'en a choisi, sur 4 nouveaux entrants, que 2...

Élisabeth Bley

Publicités sexistes au quotidien: pas d'indifférence possible!

Les publicitaires sexistes n'ont qu'à bien se tenir! En effet, l'Autorité de Régulation Professionnelle de la Publicité (ARPP) qui existe depuis plus de 75 ans vient de créer une application pour smartphone pour le Jury de Déontologie Publicitaire (JDP), son instance de sanction. Composé de personnalités indépendantes, le JDP statue sur les plaintes et rend ses décisions sous des délais brefs, 2-3 mois. Cette application

permet à chacun de réagir en temps réel sur les publicités racistes et sexistes grâce à un outil simple. À vous de jouer: réagissez! Nous sommes tou-te-s concerné-e-s. <http://mobile.jdp-pub.org/>

Héloïse Beillevaire

Sotchi, des médailles et des mots

8 médailles dont 4 en or pour les skieuses de l'équipe de France aux Jeux Olympiques et Paralympiques. Un beau palmarès et des célébrations cette année encore gâchés par des commentateurs sportifs qui se sont répandus en commentaires sexistes et vulgaires. Le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) a adressé une mise en garde ferme à France Télévisions pour ces propos « extrêmement déplacés » et regretté les dénégations de la direction des sports du groupe. Il rappelle que le service public se doit d'avoir un comportement exemplaire en matière de promotion de l'image et de la place des femmes.

Élisabeth Bley



Marie Martinod



Féministes d'hier, combats d'aujourd'hui

A l'occasion du 8 mars, le Centre Hubertine Auclert a conçu et réalisé 5 affiches représentant Hubertine Auclert, Julie-Victoire Daubié, Madeleine Pelletier, Nelly Roussel et Marguerite Thibert, figures du féminisme des XIX^e et XX^e siècle. Les documents, disponibles dans l'égalithèque de son site internet, soulignent la continuité entre combats d'hier – droits de vote, à l'instruction, au travail, à disposer de son corps... – et d'aujourd'hui: sous-représentation en politique, inégalités professionnelles, fermetures de centres IVG. Cette initiative féministe rappelle que l'égalité n'est pas une mode, les études de genre pas une invention d'outre-Atlantique et que les droits se conquièrent de haute lutte.

www.centre-hubertine-auclert.fr/outil/kit-d-affiches-feministes-d-hier-combats-d-aujourd-hui

Simon Hatab

IDÉE REÇUE

8 MARS, JOURNÉE DE « LA FÂÂME »

Une fois par an, c'est la grande fête commerciale: la « journée de LA FEMME ». On observe un festival de soldes sur les sacs à mains, les patrons paient des fleurs à leurs salariées... et puis à la maison, les dames ont le droit, pour une fois, de négliger la vaisselle sans culpabiliser. Magnifique!

Voilà le sentiment crispant que donne cette journée, vendue comme une célébration béate de l'éternel féminin, voire un avant-goût de la fête des mères – bref, un concentré de sexisme. Un comble... Car il suffit de rappeler l'intitulé reconnu par le Ministère des Droits des femmes – « Journée internationale de LUTTE pour les droits des femmes » – pour comprendre que l'enjeu est tout sauf futile. Il s'agit bel et bien d'une journée de mobilisation, qui vise à mettre en évidence les inégalités et violences touchant encore 52% de la population.

Si une seule journée ne suffit pas tant il y a à faire, elle n'est pas de trop et demeurera une nécessité tant que ces injustices perdureront. Alors... ça mérite bien au moins un pluriel, non? **Amanda Postel**



L'ABCD DE L'ÉGALITÉ LUTTER CONTRE LES PRÉJUGÉS... ET LA RUMEUR

La nouvelle s'est répandue comme une traînée de poudre : le gouvernement socialiste voudrait enseigner aux enfants la « théorie du genre ». Entre calomnies et fabulations, La Manif pour Tous et Égalité et Réconciliation montrent bien les limites idéologiques de leur entreprise. Au banc des accusés ? L'ABCD de l'égalité.

Ils ont occupé les médias cet hiver, demandant le retrait d'un projet pédagogique qui constitue à leurs yeux un nouvel affront à la sacro-sainte famille. Au menu de leurs récriminations : « théorie du genre », cours de masturbation, propagande sexuelle avec le fameux livre « Tous à Poil », suppression de l'altérité sexuelle... Qu'on ne s'y trompe pas : les arguments avancés par les mouvements réactionnaires relèvent du fantasme pur et simple. Au prétexte de sauver la famille, ils tentent une récupération politique par la désinformation et sèment la confusion dans les esprits en manipulant des parents désespérés. Répandant la rumeur, La Manif pour Tous a appelé au retrait des enfants de l'école... et a été parfois entendue.



Or, de quoi s'agit-il vraiment ? Enseigner l'égalité et le respect entre filles et garçons à l'école, identifier et déconstruire les stéréotypes de genre ancrés chez les élèves pour leur permettre de prendre conscience des préjugés liés à leur sexe et des barrières qu'ils créent. Voilà le projet ambitieux de l'ABCD de l'égalité, expérimenté dans plus de 600 classes de 10 académies volontaires depuis septembre dernier. Les enseignants peuvent recourir à divers outils et ressources pédagogiques : peintures, débats... À titre d'exemple, l'étude des contes est proposée sous l'angle de la répartition des rôles masculins et féminins. La surreprésentation de personnages masculins dans les livres pour enfants est aussi pointée du doigt. Des activités sportives sont aussi bien proposées aux filles qu'aux garçons. Le but est de libérer les

potentialités, en espérant que cette ouverture se répercute sur les choix d'études puis d'orientation professionnelle. Et pourquoi pas jusque dans la vie privée ?

Pourquoi une telle peur face à ce beau programme qui vise l'égalité entre les filles et les garçons ? Parce que chaque initiative œuvrant pour l'égalité bouscule une vision du monde stéréotypée, qui voudrait renvoyer les femmes à leur foyer et maintenir la hiérarchie entre les sexes encore en vigueur, niant au passage l'existence d'autres formes de familles, d'autres sexualités et les reléguant à la marge, en zone de non-droit.

Redisons-le. Non, la théorie du genre n'existe pas. Non, les enfants ne seront pas incités à changer de sexe. Il s'agit seulement de les aider à dépasser l'autocensure qu'ils intériorisent très jeunes : de leur donner confiance en eux, tout simplement. L'ABCD de l'égalité constitue donc une grande avancée, et OLF demande sa généralisation dès la rentrée prochaine.

Mélanie Adrien

L'examen du projet de loi sur la famille est reporté

Le 3 février 2014, au lendemain de la Manif pour Tous, Matignon a annoncé le report de l'examen de la loi famille. Après l'ouverture de la Procréation Médicalement Assistée aux couples lesbiens, la voilà elle aussi remise au placard. Or elle comprend des mesures qu'OLF soutient, telle la reconnaissance juridique du statut de beau-parent au sein des familles recomposées, et qui devront donc attendre 2015. Cette décision est loin de faire l'unanimité. Des parlementaires ont d'ores et déjà annoncé qu'ils déposeront leur propre texte.



FÉMINISME ET INTERNET

Internet: un outil d'émancipation pour les femmes

Internet est un terrain quasiment infini de connaissances et de libre expression. C'est d'autant plus vrai depuis une décennie et l'arrivée du « Web 2.0 », qui a facilité les prises de parole sur tous les sujets de société et par l'ensemble des citoyen-ne-s. S'approprier les atouts d'Internet pour le transformer en outil au service des droits des femmes et de la lutte contre la domination masculine est aujourd'hui un enjeu majeur du combat féministe.

Libérer les paroles

Sur les réseaux sociaux, les forums ou les commentaires des articles de presse, Internet permet d'évoluer souvent sous pseudonyme, sans décliner son identité. La garantie de l'anonymat par écran interposé donne la possibilité de s'exprimer de manière décomplexée, sur ses expériences et ressentis.

De nombreuses initiatives s'appuient sur cette liberté de parole retrouvée et sur l'importance de mettre des mots sur les faits, des plus apparemment anodins aux plus graves. Parmi celles-ci, « Vie de meuf », blog participatif lancé par Osez le féminisme ! en 2010, recense les multiples facettes du sexisme dit « ordinaire ». « Paye ta shnek » et « Hollaback » se focalisent sur le harcèlement de rue. Les victimes de viol peuvent témoigner et faire tomber les préjugés liés à ce crime sur le Tumblr « Je connais un violeur ». Tous ces sites, et bien d'autres encore, concourent au même but : la mise en lumière de faits souvent qualifiés de « divers » mais qui sont en réalité des phénomènes de société, massifs, touchant partout les femmes de tous milieux.



International Feminist Network

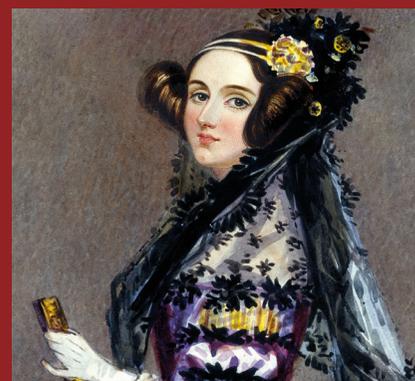
Abattre les murs

« Ils nous ont divisées, les femmes... » *L'Hymne des femmes* rappelle que la force du patriarcat repose beaucoup sur l'isolement. Lors des mouvements de libération des femmes des années 70, les militantes utilisaient l'affichage ou des lieux identi-

fiables (permanences du MLAC...) pour se réunir pour les manifestations. Un répondeur téléphonique existait même, grâce auquel les militantes pouvaient mettre en relation des femmes souhaitant rejoindre le mouvement, en notant scrupuleusement tous les appels sur un cahier. Les femmes

Les pionnières du web

En informatique des femmes de talent se sont très tôt manifestées, mais l'Histoire (écrite par des hommes) les a oubliées, comme dans tant d'autres disciplines techniques et scientifiques. Qui a écrit le premier programme pour une machine ? Ada Lovelace, la fille de Lord Byron, au XIX^e siècle. Pendant la deuxième guerre mondiale, de jeunes mathématiciennes américaines furent recrutées pour travailler sur les calculs de balistique et elles continuèrent ensuite avec les premiers ordinateurs. On doit aussi beaucoup à Grace Hopper, amirale de la Marine américaine. À partir de 1957, elle travaille pour IBM, où elle défend l'idée qu'un programme devrait pouvoir être écrit dans un langage proche de l'anglais. De cette idée naît le langage COBOL qui était de loin le plus employé entre 1960 et 1980 et reste très utilisé dans de grandes entreprises, notamment dans les institutions financières. Pauline Arrighi



Ada Lovelace, première informaticienne

qui appelaient ces associations pour se renseigner le faisaient souvent... d'une cabine téléphonique. Un autre monde...

Depuis l'avènement des sites Internet et la nécessité des associations d'être présentes sur le web, les particuliers peuvent bien plus facilement identifier une association pour s'engager. Les réseaux sociaux ont permis aussi de communiquer à plus grande échelle, concurrençant le lectorat des médias traditionnels. Ainsi, la page Facebook d'Osez le féminisme ! compte désormais près de 40 000 membres ; le réseau Feminist Network créé en 2012 permet d'identifier sur une mappemonde les militant-e-s engagé-e-s dans le monde entier. Ce type de réseau relie des personnes qui ne se seraient peut-être jamais rencontrées dans le monde réel, car trop éloignées géographiquement ou socialement. On parle parfois d'OLF comme d'un « agrégateur de féministes isolée-e-s ».

Espaces d'expression et d'échanges formidables, ces sites deviennent un moyen d'éveiller les consciences, de mobiliser les forces individuelles à l'échelle mondiale, de restaurer une forme de solidarité, voire de sororité, levier de la libération des femmes.

Fédérer les luttes

Véritable moteur et amplificateur de démocratie et d'éducation populaire, le web favorise l'émergence de communautés de vues et de combats, pour le maintien d'acquis du combat féministe ou la conquête de nouveaux droits. En Tunisie par exemple, lors des révolutions arabes de 2011, les femmes se sont massivement mobilisées via les réseaux sociaux pour faire valoir leurs droits, ou pour inscrire dans le texte de la nouvelle Constitution la notion d'égalité entre les sexes. Bien sûr, Internet ne remplace pas les modes d'action « traditionnels », comme les rassemblements ou les pétitions, mais les complète, en facilitant leur organisation et en augmentant leur portée.

Mobilisation féministe et actions virales sur internet

Alerter opinion et pouvoirs publics sur un problème, réagir vite par des actions visibles : les féministes ont bien intégré ces nouveaux modes de mobilisation.

Ainsi, pour protester contre la remise en cause du droit à l'IVG en Espagne, Osez le féminisme ! a invité, en janvier dernier, les internautes à se photographier avec un cintre ou des aiguilles à tricoter, rappels des méthodes utilisées quand avorter est interdit. Cette action a mobilisé près de 650 personnes et attiré l'attention des médias.

Dans d'autres cas, il faut agir vite pour marquer les esprits. En octobre 2013, face au manifeste des 343 salauds contre la loi pénalisant les clients de prostituées, la riposte est immédiate : le site 343connards.fr permet d'envoyer à chacun des signataires un « mot doux », un tweet lui précisant : « aucune femme n'est ta pute, connard ! ».

Enfin, l'importante mobilisation sur Twitter visant à dénoncer la dernière campagne de pub Numéricâble a contraint la marque à retirer le visuel incriminé et à présenter des excuses publiques.

Claire Bouet



En effet, Internet accélère et démultiplie les prises de position. Cela permet au mouvement féministe de gagner considérablement en réactivité : les publicités sexistes sont traquées, les actions virales se multiplient. Pour autant, hors du rythme effréné permis par Internet et parfois imposé par l'actualité, la réflexion féministe sur les grands sujets de société n'est pas délaissée. Blogs et sites tenus par des anonymes ou des associations sont autant de contributions à la poursuite d'un mouvement philosophique et politique, en fournissant des arguments que tout un chacun peut réutiliser, améliorer et s'approprier ; ils participent à l'émergence de débats pour faire changer les mentalités.

Sur Internet comme « in real life », c'est en allant sur le terrain de l'adversaire que l'on combat ses idées. La lutte pour les droits des femmes, qui s'est déroulée au fil de l'histoire dans les rues, les journaux, les usines et les parlements, se poursuit par la conquête de ce terrain virtuel et plein de ressources. Cela passe également par l'appropriation des techniques du web par les femmes, qui demeurent très minoritaires dans les métiers liés à l'informatique et à Internet. Des initiatives en ce sens se font jour, mais sans cette mobilisation, qui reste encore largement à construire, Internet demeurera le reflet d'une société inégalitaire et violente envers les femmes. Il serait dommage de s'arrêter en si bon chemin...

Paul Poussard

Internet, un espace à risque pour les femmes

Sur Internet, espace dématérialisé, on pourrait croire que les femmes auraient davantage investi ce nouvel éden. Pourtant elles ont du mal à se défaire d'une éducation qui ne les incite que peu à monter à la tribune. Internet est un outil relativement récent mais déjà investi par les hommes : 10% des entrepreneur-ses du web seulement sont des femmes. Accélérateur de mobilisation, le web s'avère aussi un prolongement du machisme de la vie réelle, et de plus ce machisme prend une ampleur nouvelle.

Ce qui était autrefois cantonné à un établissement scolaire ou autre communauté restreinte est à présent mis à disposition de tous, avec une abolition des distances physiques. Le harcèlement sexuel ou les intimidations contre des femmes prennent une nouvelle ampleur. Ainsi, en juillet 2013, la journaliste Caroline Criado-Perez a obtenu grâce à une pétition que Jane Austen apparaisse sur les billets de banque britanniques. Elle a payé ce succès au prix d'appels au viol et d'un déferlement de menaces sur Twitter.

On voit une amplification de plusieurs phénomènes inhérents au machisme, notamment la solidarité masculine aux dépens des femmes, surtout si elles quittent le



rôle qui leur est attribué. Comme dans la vie réelle, l'humiliation des femmes porte souvent sur leur apparence physique et une sexualité réelle ou qu'on leur attribue. Des excès que dénonce l'artiste Lindsay Bottos. Son projet « Anonymous » montre la violence dont font preuve les internautes protégés par l'anonymat et cachés derrière leurs écrans. « Les gens croient qu'il leur est permis de partager leur opinion sur mon apparence, une chose à laquelle les filles sur Internet doivent faire face quotidiennement », dit-elle.

Sur Internet, des jeunes filles et femmes sont victimes de la diffusion d'images ou

de vidéos utilisées pour les humilier ou les menacer. Les femmes doivent déjà répondre à l'injonction sociale d'être toujours sexy, mince et souriante, s'observer en permanence ; à présent elles doivent aussi être attentives à contrôler leur image en ligne, et en particulier sur les réseaux sociaux. On peut craindre, en plus de la surenchère dans l'hypersexualisation des jeunes filles, une dépersonnalisation, un sentiment d'irréalité de son propre corps. Ce n'est plus seulement la personne qui est le sujet de sa vie, mais des milliers d'yeux d'inconnus qui verront et commenteront des « selfies ».

Pauline Arrighi

Le revenge porn : des réponses judiciaires variées



Le revenge porn fait parler de lui depuis l'année dernière et vient d'Amérique. Pratique en grande majorité masculine, il consiste, suite à une déception amoureuse, à se venger en postant sur Internet des photos de son ex dénudé-e. Des informations personnelles légèment parfois la photo pour nuire à l'image, la réputation voire la carrière professionnelle des victimes. Pire, des sites spécialisés en font leur beurre, proposant de retirer les photos contre espèces sonnantes. Y a-t-il des réponses judiciaires ? Tout a commencé avec Charlotte Laws, une mère de victime qui s'est battue durant 2 ans pour obtenir de la Californie à l'automne 2013 une loi sanctionnant le revenge porn.

D'autres états ont suivi : New-Jersey, Maryland, Virginie. Cependant, ces lois ne punissent pas toujours le détournement des selfies (photos que la victime a prises d'elle-même). De plus, elles sanctionnent ceux qui postent les photos (souvent des anonymes) et non les hébergeurs et administrateurs des sites. En France, la législation très protectrice du droit à l'image, qui punit déjà la reproduction et la diffusion de photographies sans accord de la personne visée, ne semble pas mise en défaut pour le moment.

Noémi Marois

3 questions à Caroline Flepp, rédactrice en chef de « 50/50 », le nouveau magazine en ligne sur l'égalité

De quel constat est parti 50/50 ? Pourquoi un nouveau magazine sur l'égalité ?

Le constat est sans appel, le problème récurrent : les femmes sont toujours aussi invisibles dans les médias généralistes. 16,26 % de femmes ont été invitées dans la matinale de France Inter de février 2013 à février 2014. Autre exemple, les événements sportifs féminins n'ont représenté que 7% de la couverture médiatique sportive. Les sujets qui les intéressent et les concernent sont extrêmement peu traités. Très peu de journalistes se sont intéressés-e-s à la question de la parité aux dernières élections municipales. Les médias sont en crise. Pourtant, ils ne se posent

absolument pas la question de la désaffection de leur lectorat féminin. Quand aux médias spécifiquement féminins, ils prospèrent sur les stéréotypes... En France, comme ailleurs, il existe extrêmement peu de médias traitant de toutes les questions ayant trait à l'égalité entre les femmes et les hommes. 50/50 peut y remédier.

Quelle est le secret de cette nouvelle formule ?

Tout d'abord le projet repose sur un travail collectif. Les contributeurs et contributrices sont une équipe de plus de 30 femmes, et quelques hommes, de tous âges, de profils variés, de différents pays et d'horizons divers : chercheuses, réalisatrices, journalistes, étudiant-e-s, membres d'associations etc.

Le principal objectif de 50/50 est d'en faire un média citoyen et participatif. Puisque les médias donnent si peu la parole aux expertes, nous allons au contraire valoriser leurs travaux. Des partenariats avec un certain nombre d'organismes de recherche ont été noués. Le premier axe de 50/50 est de prendre le contre-pied des médias traditionnels qui n'annoncent que de mau-

vaises nouvelles, pour au contraire faire connaître des initiatives et des victoires, petites et grandes, de femmes. Le second axe, c'est de s'ouvrir sur l'international avec des interviews avec des féministes et des personnalités du monde entier ou bien des points sur la situation des femmes dans différents pays d'Afrique, d'Amérique, d'Asie, d'Europe. Enfin, 50/50 va s'intéresser aux hommes féministes ou pro-féministes ...

Quels vont être les premiers sujets pour le lancement du site ? En avant-première pour Osez le féminisme !

Le premier dossier va porter sur l'analyse des résultats des élections municipales, en termes de parité. Nous avons le témoignage d'une jeune slameuse féministe, mais aussi un article sur le premier réseau de femmes journalistes syriennes créé en février 2013, le portrait d'un homme féministe, Gérard Biard, rédacteur en chef de Charlie Hebdo et enfin un focus sur le parcours de Sandrine Roustan, seule femme directrice des programmes d'une chaîne de France TV, licenciée abruptement il y a peu.

Propos recueillis par Julie Muret

INITIATIVE

Femmes journalistes à la une

Invisibilité, clichés sexistes et inégalités professionnelles : le collectif de femmes journalistes « Prenons la Une » a publié en mars dernier un manifeste pour l'égalité.

Même si 4 journalistes sur 10 sont des femmes... plus de 7 directeurs de rédaction sur 10 sont des hommes. Parmi les expertes invitées dans les débats télévisuels ou les journaux, on compte seulement 18% de femmes. De plus, leur situation est globalement plus précaire que celles des hommes, puisqu'elles représentent 62% des salaires les plus bas.

On se souvient qu'en juin 2013, les femmes journalistes des Échos avaient fait la « grève des signatures » pour dénoncer l'inégalité entre hommes et femmes au sein des rédactions. À cela, le collectif « Prenons la Une » ajoute la dénonciation des propos et attitudes qui s'étalent jusque sur les Unes, perpétuant de fait les stéréotypes

dans la société. Pour action, le collectif s'est engagé à relever quotidiennement les inégalités et propos sexistes dans les médias par un Tumblr et a appelé ses confrères et consœurs à veiller à une « juste représentation de la société ». Il réclame aussi la présence de 50% d'expertes à l'antenne et la création de modules de formation « sur la lutte contre les stéréotypes et pour l'égalité professionnelle » pour tou-te-s les étudiant-e-s en école de journalisme.

Marion Cavoué

Le Manifeste :
http://ecrans.liberation.fr/ecrans/2014/03/02/femmes-a-la-une_983970

Le Tumblr :
<http://prenons-la-une.tumblr.com>



DU CÔTÉ DES ORGANISATIONS

CLASHES et l'AVFT : mêmes combats

En milieu universitaire, les violences sexistes et sexuelles restent mal reconnues et trop rarement condamnées. Face à ce constat, des doctorant-e-s en sciences sociales créent en 2002 le Collectif de Lutte Anti-Sexiste Contre le Harcèlement Sexuel dans l'Enseignement Supérieur (CLASCHES). L'objectif de cette association d'étudiant-e-s : ouvrir le débat sur le harcèlement sexuel en faisant connaître la loi, dénoncer les pratiques trop répandues d'abus d'autorité en matière sexuelle, et opposer des recours efficaces. Le harcèlement sexuel est défini et puni par les articles 222-33 et 225-1-1 du code pénal. Des victimes témoignent sur le site de l'association : www.clasches.fr/que-faire/temoignages

En février 2014, CLASCHES a publié un guide d'information, accessible sur son site. Cette initiative est soutenue par l'Association contre les Violences Faites aux femmes au Travail (AVFT), spécialisée dans les dénonciations et l'accompagnement des femmes victimes de discriminations, de délits et de crimes sexistes dans un cadre professionnel. Créée en 1985, elle agit pour une véritable reconnaissance de ces atteintes aux droits des femmes, auxquelles un quart d'entre elles sont confrontées au cours de leur carrière. L'AVFT prend part régulièrement à des procès aux côtés des victimes, forme des professionnel-le-s et propose une analyse critique du droit et de la jurisprudence : en mai 2012, elle s'est mobilisée en faveur d'une législation effi-

ciente contre le harcèlement sexuel. Aujourd'hui cependant, devant l'affluence quotidienne de nouveaux cas, l'association, qui ne compte que 5 salariées, a annoncé dans un communiqué qu'elle n'est plus en mesure de prendre en charge de demandes supplémentaires. L'AVFT fait pourtant un travail remarquable d'accompagnement juridique et psychologique auprès des victimes, pour qu'elles fassent valoir leurs droits et notamment celui de travailler sereinement.

Constance Micallef
& Marion Moussier

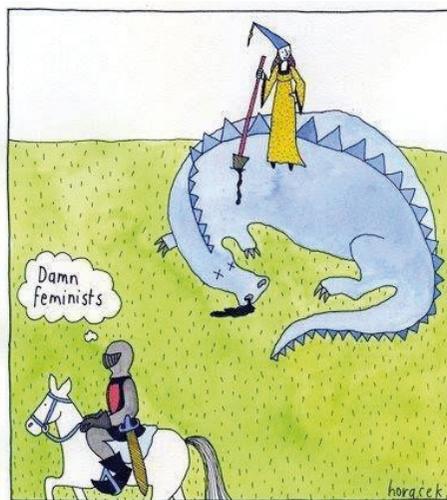
www.clasches.fr/harcelement/sensibilisation/guide
www.avft.org

CHRONIQUES DU SEXISME ORDINAIRE

Galanterie, courtoisie et féminisme ?

Qu'il semble flatteur ce doux nom de galanterie, a priori simplement synonyme de courtoises attentions au quotidien. Alors les femmes seraient ingrates de mépriser les égards d'hommes si prévenants ? Argh, j'entends déjà le vent des quolibets siffler. « Si on ne peut même plus être poli ! » Mais c'est quoi être galant en fait ? Et bien c'est par exemple quand un homme s'empresse pour aider une égarée à retrouver son chemin ou quand il cède le passage avec insistance à sa voisine dans l'ascenseur. Être galant ne semble pas s'accorder au féminin. On entend toujours « mais qu'est-ce qu'il est galant ! » Témoigner cette déférence envers les femmes, n'est-ce pas une forme de sexisme déguisé en politesse ? L'Histoire est toujours une alliée pour éclairer le présent. La galanterie est régie par les codes de l'amour courtois. Cette politesse dite raffinée est un fait de civilisation

qui cherchait à ennoblir la relation amoureuse en en faisant un art. L'amant, inspiré par le désir de séduire, conquérir (ah, ce bon vieux vocabulaire guerrier !), devait briller par ses exploits afin de devenir un homme accompli aux yeux de la douce et



passive courtoisée. Et pourtant, dans une époque où viols et enlèvements étaient courants, le développement de la galanterie a instauré une forme de respect entre les sexes et amélioré la condition des femmes. Mais ce qui était un progrès au Moyen-Âge ne l'est plus au XXI^e siècle. Aujourd'hui, comment donc ne pas s'interroger devant cette relation asymétrique hommes-femmes ? La représentation archaïque du mâle fort et protecteur réduit les femmes à la passivité et la dépendance. L'homme aide la femme à porter sa valise comme si elle en était physiquement incapable. Non aux vestiges de ces codes sociaux oppressifs qui infériorisent les femmes. Oui à une politesse neutre envers tout le monde quels que soient l'âge ou le genre. Alors, Messieurs, ne vous vexe plus si les femmes déclinent poliment votre désuète galanterie !

Fanny Théveny

**Vous souhaitez recevoir le journal,
participer à sa rédaction ou à sa diffusion ?**

CONTACTEZ-NOUS

Envoyez vos coordonnées
contact@osezlefeminisme.fr
www.osezlefeminisme.fr

Comité de rédaction : Héroïse Beillevaire et Julie Muret
Logo : Mila Jeudy – Maquette : Marion Pannier
Éditrice : Osez le féminisme !
Directrice de production : Julie Muret
Dépôt légal : Bibliothèque Nationale de France
ISSN2107-0202
Imprimerie : Grenier – 115 av. Raspail 94250 Gentilly